

Vientiane, le 23 mai 2018

=== Réunion du CA du 23 mai 2018 ===

Acte 2017-2018-30

Objet : avancement exceptionnel d'échelons

Le chef d'établissement propose l'avancement exceptionnel de 2 échelons supplémentaires pour 2 enseignants en raison de leurs qualités professionnelles et de leur engagement important dans le projet d'extension

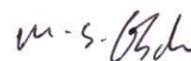
Votants : 4

Oui : 4

Non : 0

Abstention : 0

Résultat : Adoption



Secrétaire de séance